

l'industrie forestière (25.4%) et la construction (10.4%) durant cette même période. Par rapport à 1971, l'indice composite en 1972 est monté de 1.6%.

Les indices annuels moyens de l'emploi pour les années 1968-72 figurent par division et groupe d'activités au tableau 8.13, par province et par mois pour 1972 et 1973 au tableau 8.14, et par région métropolitaine et par mois pour 1972 et 1973 au tableau 8.15.

**Gains hebdomadaires.** Les gains hebdomadaires moyens se sont accrus considérablement au cours des années pour lesquelles on a recueilli des données sur les rémunérations courantes; ils sont passés de \$23.44 en 1939 à \$102.83 en 1967 et \$149.22 en 1972. Ce mouvement à la hausse s'est accéléré à partir de 1946 et les augmentations annuelles moyennes de 1946 à 1952 étaient égales à plus du double de celles enregistrées entre 1939 et 1945. Après 1952 le taux d'augmentation, en pourcentage, a quelque peu diminué, surtout entre 1959 et 1962. Plus récemment, les progressions ont été de 8.5% en 1971 et 8.4% en 1972. Les indices annuels de l'emploi et les gains hebdomadaires moyens de 1970 à 1972 sont présentés au tableau 8.16 par branche d'activité, par province et par région urbaine. Le tableau 8.17 donne la moyenne annuelle des gains hebdomadaires par division d'activités entre 1968 et 1972 et les moyennes mensuelles pour 1972 et 1973.

**Durée du travail et gains des travailleurs rémunérés à l'heure.** L'enquête mensuelle sur l'emploi et la rémunération donne la statistique de la durée du travail et des congés payés dans le cas des travailleurs dont les heures de travail sont enregistrées, et fournit aussi les totaux correspondants des salaires bruts versés; il s'agit surtout des ouvriers de la production rémunérés à l'heure. Bien souvent les employeurs ne tiennent pas le compte des heures pour les travailleurs auxiliaires, pas plus que bon nombre de secteurs d'activité ou d'établissements pour les ouvriers. Par définition, les employés sont exclus de la série. Les données portent donc sur un moins grand nombre de secteurs d'activité et de travailleurs que la statistique de l'emploi et des gains hebdomadaires moyens.

Au cours de la période 1967-72, la durée hebdomadaire moyenne du travail a légèrement diminué, tandis que les gains horaires moyens se sont considérablement accrus. Cette augmentation est due en majeure partie à la hausse des taux de salaire dans toutes les branches d'activité. L'évolution technologique, qui dans bien des cas nécessite l'emploi de travailleurs plus qualifiés aux dépens de ceux dont l'occupation est moins rémunérée, a également contribué à la progression des gains horaires moyens. Comme l'indique le tableau 8.18, de 1967 à 1972 les gains horaires moyens ont augmenté de 65.1% dans la construction, 52.8% dans l'industrie minière et 47.5% dans l'industrie manufacturière. Au cours de la même période, la durée hebdomadaire moyenne du travail a diminué de 3.8% dans l'industrie minière, 2.9% dans la construction et 0.7% dans l'industrie manufacturière. De 1971 à 1972, les gains horaires moyens ont progressé de 8.4% dans la construction, 7.9% dans l'industrie manufacturière et 7.4% dans l'industrie minière; la durée hebdomadaire du travail a diminué de 0.3% dans l'industrie minière et a augmenté de 0.8% dans l'industrie manufacturière et de 2.3% dans la construction. Le tableau 8.19 donne la moyenne de la durée hebdomadaire du travail et des gains horaires dans certaines branches d'activité et régions urbaines de 1970 à 1972.

### 8.3.2 Emploi, gains et durée du travail dans les services d'hébergement, de restauration et de loisirs

En août 1972, Statistique Canada a effectué une enquête sur l'emploi, les gains et la durée du travail masculin et féminin dans les services d'hébergement, de restauration et de loisirs, qui constitue une composante de la catégorie des services socio-culturels, commerciaux et personnels. Le champ d'enquête comprenait le recensement des grands établissements (c'est-à-dire de ceux employant 20 travailleurs ou plus) ainsi qu'un échantillon de 20% des établissements comptant moins de 20 salariés. La période de référence pour les établissements en activité toute l'année ou l'été seulement était la semaine de paie se terminant le 19 août 1972, et pour les établissements en activité l'hiver seulement, la semaine de paie se terminant le 12 février 1972. Les données sur les effectifs dans les grands groupes, hébergement et restauration et divertissements et loisirs, selon le groupe professionnel, le genre d'employé et le sexe, figurent au tableau 8.20. Les gains hebdomadaires moyens, suivant les mêmes critères, sont présentés au tableau 8.21. Au cours de la semaine de référence, il y avait 321,919 travailleurs dans les services d'hébergement et de restauration qui touchaient en moyenne \$75.27. La proportion d'effectifs à temps plein était de 72.9%. Dans les quatre groupes professionnels, la